

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL729

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 7

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« ou des collectivités exerçant les compétences des départements ou des régions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.